# Objet: STOP AU SACRIFICE DES MILIEUX AQUATIQUES!

Le 1<sup>er</sup> septembre 2016

- A l'attention de Madame Ségolène ROYAL, ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer,

92055 Paris La Défense Cedex.

## Madame la ministre,

Nous avons l'honneur de vous informer de notre profonde indignation et révolte quant à votre projet en cours concernant le développement de la petite hydroélectricité ou la construction de nouveaux barrages en France, un véritable paradoxe avec la continuité écologique!

Contrairement à l'image que l'on veut bien donner au public, l'hydroélectricité, cette énergie renouvelable n'est pas « propre » car elle entraîne trop souvent de graves nuisances irréversibles sur les milieux aquatiques.

## La construction de barrages

Les nouvelles normes imposées par la continuité écologique avec la circulation des espèces piscicoles et le transport des solides continuent à perturber les milieux aquatiques. Le principal exploitant, EDF, accuse d'ailleurs un retard certain avec les mises en conformité de ses équipements.

N'oublions pas que le prélèvement d'une partie du débit d'une rivière et le stockage de l'eau dans ces barrages entraînent :

- un mauvais fonctionnement du transport des solides lors des crues naturelles qui provoque le rétrécissement et le colmatage du lit de la rivière, ainsi que le risque d'inondation ;
- une diminution de la surface mouillée et donc une diminution de la capacité d'accueil, entraînant une diminution des populations de l'écosystème, des zones à frayères et de la croissance des salmonidés ;
- le non rechargement des nappes alluviales empêche de redonner naturellement un bon débit qui aurait évité les chocs thermiques pour la faune aquatique en période d'étiage, contrairement aux lâchers intempestifs d'une eau beaucoup plus froide des barrages ;
- une augmentation de la température de l'eau des cours d'eau, une importante détérioration de la qualité de l'eau, ainsi qu'une évaporation massive de celle contenue dans les barrages, accentuée désormais par le réchauffement climatique;

- une augmentation des risques de mortalité pour les milieux aquatiques ainsi que pour le prélèvement d'eau potable du fait de sédiments, pour beaucoup, pollués aux métaux lourds surtout lors d'opérations de vidanges.

Ces vidanges soulèvent les matières en suspension (MES) accumulées dans les barrages qui, en se répandant dans les cours d'eau, génèrent une asphyxie de l'écosystème et augmentent le risque de contamination de l'eau destinée à l'alimentation humaine.

Les catastrophes écologiques dues à ces vidanges se succèdent avec notamment celle de la haute Dordogne (barrage de la Bourboule, Puy-de-Dôme) en février 2015 et plus récemment celle du Gave d'Ossau (barrage de Fabrèges, Pyrénées-Atlantiques) en mars 2016. Fin juin 2016, c'est au tour du barrage du Rioumajou (Hautes-Pyrénées) où pendant plusieurs jours, les taux de MES, bien supérieurs à ce que peut supporter la vie aquatique, ont détruit pour plusieurs années un des joyaux des Pyrénées sur plusieurs kilomètres : le torrent du Rioumajou et la rivière Neste d'Aure.

## Les microcentrales

La vie aquatique est réduite et parfois presque nulle dans le débit réservé, ce qui n'a jamais été pris en compte par les porteurs de projet.

Les éclusées perturbent gravement la reproduction naturelle en asséchant ou en emportant les frayères, ainsi que la croissance des alevins et des juvéniles.

Les microcentrales sont l'une des causes de l'éradication des souches autochtones de truites

La plupart de ces installations, très vétustes, sont de véritables « sanibroyeurs » des populations piscicoles. Leurs turbines, l'espacement des barreaux, ou l'inclinaison des grilles ainsi que le manque d'outils de dévalaison, détruisent tous poissons s'en approchant. Il est grand temps de prévoir leur rénovation et leur mise en conformité avec la réglementation avant de vouloir en créer davantage.

Par ailleurs, il est évident que le poids économique de la pêche de loisir est sans commune mesure avec celui créé par les microcentrales qui ne représentent que 1% de la production électrique en France!

Voilà Madame la ministre, l'énergie dite Propre!

Il est vrai que l'on n'a jamais entendu hurler de douleur les truites sauvages lors de leurs lentes agonies, étouffées par la vase !

Nous nous en remettons à votre sagacité et à votre sensibilité pour faire stopper ces projets destructeurs des milieux aquatiques qui n'ont, dans l'ensemble, pour seul but que des intérêts financiers particuliers.

## Demande de construction de nouveaux barrages

Demandée principalement par la FNSEA pour l'irrigation, elle est non fondée, car si certains agriculteurs évitaient la monoculture du maïs depuis plus de trente ans dans certaines régions, la plupart des terres agricoles ne seraient pas réduites à un support stérile et pollué, tout comme les nappes phréatiques.

Nous ne serions donc pas obligés de prélever davantage dans nos rivières afin d'avoir de l'eau potable.

Il est grand temps que le monde agricole s'adapte et prenne conscience de l'économie de ce bien précieux qu'est l'eau au lieu de la gaspiller chaque année pour des productions purement spéculatives. C'est aussi cette même fédération qui voudrait voir certains ruisseaux rayés de la carte des cours d'eau afin de pouvoir se dispenser des contraintes qui sont imposées pour leur protection.

Madame la ministre, vous n'êtes pas sans savoir que la France, qui possède déjà le deuxième plus grand parc d'énergie nucléaire du monde ainsi qu'un réseau hydroélectrique très dense, s'est engagée auprès de ses partenaires européens en octobre 2000 - Directive Cadre Européenne Eau - à atteindre un bon état écologique de ses cours d'eau, en 2015! Non seulement l'objectif fixé n'a pas été atteint en 2015 mais pire encore l'état des lieux de 2013 est inférieur à celui de 2009 avec seulement 41,3 % des masses d'eau en bon état ou bon potentiel écologique sur la métropole (45 % en 2009).

L'échéance a été repoussée en 2021 et nous vous demandons de bien vouloir respecter cet objectif car la qualité de nos cours d'eau doit passer avant la quantité et le profit.

Nous sommes évidemment tous concernés par cet objectif et au premier plan les pêcheurs qui ont aussi pour mission de protéger les milieux aquatiques.

Madame la ministre, avec plus de 1 500 000 pêcheurs pratiquants, vous devez écouter la grogne qui monte. A défaut, nul doute que les pêcheurs et autres personnes déçus, ainsi que leurs familles, soit plusieurs millions d'électeurs, sanctionneront le moment venu dans les isoloirs, les responsables de la forte dégradation de leur biotope ainsi que de leur loisir.

L'eau est un des enjeux majeurs de ce siècle pour l'avenir de nos enfants et petitsenfants.

Nous ne pouvons accepter au niveau national le projet de nouvelles microcentrales ou de nouveaux barrages. Certains sont d'ailleurs obsolètes et n'ont toujours pas été rénovés ou démantelés.

Nous n'accepterons plus les catastrophes écologiques des vidanges de barrages.

## Protégeons nos rivières!

Nous vous prions de croire, Madame la ministre, à nos sentiments les plus respectueux mais attristés.

## Pour les collectifs de signataires et soutiens :

Alphonse ARIAS Jean-Pierre JENN Fabrice PONS
241 rue du château 615 rte de Revel 14 Allée des Ardennes
31800 Villeneuve de Rivière 31450 ODARS 31770 Colomiers

PS 1: une pétition nationale, via les réseaux sociaux et soutenue par la presse halieutique spécialisée est en cours. https://www.change.org/p/micro-centrales-barrages-stop-ça-suffit

PS 2 : en période de congés et en peu de temps cette lettre est d'ores et déjà soutenue (liste ci-dessous), entre autre, par 31 Fédérations Départementales de Pêche encadrant 1076 AAPPMA représentant plusieurs centaines de milliers d'adhérents. Nous vous ferons parvenir ultérieurement le complément de la liste des soutiens.

## Liste des signataires et soutiens

Alphonse Arias, écrivain et éditeur de livres et de dvd sur la pêche, journaliste halieutique, délégué titulaire au syndicat des eaux « Barousse, Comminges, Save », conseiller technique de la Fédération des AAPPMA\* de la Haute-Garonne de 2007 à 2012, vice-président et conseiller technique de l'AAPPMA de Saint-Gaudens de 1976 à 2012

#### **Associations**

Association Nationale de Protection des Eaux et des Rivières - groupe local Pyrénées (ANPER-T.O.S)

Association Agréée de Protection des Rivières Ariègeoises (APRA Le Chabot)

Association Aqua Nestes Kayac

**Association Charente Nature** 

Association Départementale Agréée de Protection de l'Environnement du Comité Ecologique Ariégeois (CEA 09)

Association Pêche à la Sempé

Association Réciprocité Guiers (38 & 73)

Association SOS Rivières Environnement de la Charente

Association Gobages.com

# Fédérations Départementales de Pêche

Claude Roustan, Président de la Fédération Nationale pour la Pêche en France et Président de la Fédération Départementale des AAPPMA des Alpes de Haute-Provence

François Desmolles, docteur en hydrobiologie, responsable technique de la Fédération de Pêche du Puy-de-Dôme

Bernard Fanti, Président de la Fédération Départementale des AAPPMA des Hautes Alpes Michel Lançon, président sortant de la Fédération Départementale des AAPPMA du Gers

Fédération Départementale des 43 AAPPMA de l'Allier

Fédération Départementale des 23 AAPPMA des Hautes Alpes

Fédération Départementale des 41 AAPPMA de l'Ardèche

Fédération Départementale des 42 AAPPMA de l'Ariège

Fédération Départementale des 26 AAPPMA de l'Aude

Fédération Départementale des 44 AAPPMA de l'Aveyron

Fédération Départementale des 15 AAPPMA du Cantal

Fédération Départementale des 30 AAPPMA de la Charente

Fédération Départementale des 31 AAPPMA de la Corrèze

Fédération Départementale des 65 AAPPMA de la Côte d'Or

Fédération Départementale des 66 AAPPMA de la Dordogne

Fédération Départementale des 70 AAPPMA du Doubs

Fédération Départementale des 25 AAPPMA de l'Eure et Loir

Fédération Départementale des 39 AAPPMA du Gers

Fédération Départementale des 56 AAPPMA de la Gironde

Fédération Départementale des 11 AAPPMA du Jura

Fédération Départementale des 27 AAPPMA des Landes

Fédération Départementale des 29 AAPPMA du Lot

Fédération Départementale des 43 AAPPMA du Lot et Garonne

Fédération Départementale des 18 AAPPMA de Lozère

Fédération Départementale des 33 AAPPMA de la Marne

Fédération Départementale des 26 AAPPMA du Morbihan

Fédération Départementale des 54 AAPPMA de Moselle

Fédération Départementale des 50 AAPPMA du Puy-de-Dôme

Fédération Départementale des 18 AAPPMA des Pyrénées-Atlantiques

Fédération Départementale des 18 AAPPMA des Hautes-Pyrénées

Fédération Départementale des 30 AAPPMA des Pyrénées Orientales

Fédération Départementale des 6 AAPPMA de la Haute-Savoie

Fédération Départementale des 16 AAPPMA de Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis,

Val-de-Marne

Fédération Départementale des 26 AAPPMA de la Seine Maritime

Fédération Départementale des 55 AAPPMA de la Haute-Vienne

# Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA)

AAPPMA La Truite du Haut Verdon (04)

AAPPMA La Gaule Sisteronaise (04)

AAPPMA La Vezaraille de Seyne-les-Alpes (04)

AAPPMA La Truite Saint-Martinoise (07)

AAPPMA de Montferrier Touyre (09)

AAPPMA La Séronnaise (09)

AAPPMA La Truite noire Saint-Gironnaise (09)

AAPPMA La Truite Sauradelle (09)

AAPPMA Les Riverains du Balamet à Bethmale (09)

AAPPMA de Labastide de Besplas (09)

AAPPMA de Pamiers (09)

AAPPMA de l'Union de Pêcheurs de l'Aude (11)

AAPPMA d'Aguessac (12)

AAPPMA d'Aubin-Cransac (12)

AAPPMA de Broquiès (12)

AAPPMA de Camarès (12)

AAPPMA de Capdenac (12)

AAPPMA de Carladez (12)

AAPPMA de Castelnau de Mandailles (12)

AAPPMA de Conques (12)

AAPPMA de Coussergues (12)

AAPPMA de Decazeville (12)

AAPPMA de Druelle -Luc-Moyrazes (12)

AAPPMA d'Entraygues-sur-Truyère (12)

AAPPMA d'Espalion (12)

AAPPMA d'Estaing (12)

AAPPMA de Firmi (12)

AAPPMA de Gaillac-d'Aveyron (12)

AAPPMA d'Huparlac (12)

AAPPMA de La Salvetat-Peyrales (12)

AAPPMA de Laguiole (12)

AAPPMA de Laissac (12)

AAPPMA de La Viadène (12)

AAPPMA de Levézou (12)

AAPPMA de Milhau (12)

AAPPMA de Najac (12)

AAPPMA de La Fouillade (12)

AAPPMA de Nant-Saint-Jean-Sauclières (12)

AAPPMA de Peyrelau-Le Rozier (12)

AAPPMA de Pont-de-Salars (12)

AAPPMA de Réquista (12)

AAPPMA de Recoules-Prévinquières (12)

AAPPMA de Rieupeyroux (12)

AAPPMA de Rivière-sur-Tarn (12)

AAPPMA de Rodez (12)

AAPPMA de Soulages-Bonneval (12)

AAPPMA de Saint-Affrique (12)

AAPPMA de Saint-Léons (12)

AAPPMA de Sainte-Geneviève-sur-Argence (12)

AAPPMA de Saint-Geniez-d'Olt (12)

AAPPMA de Saint-Rome-de-Cernon (12)

AAPPMA de Saint-Rome-de-Tarn (12)

AAPPMA de Saint-Cernin-sur-Rance (12)

AAPPMA de Sévérac-le-Château (12)

AAPPMA de Villefranche-de-Rouergue (12)

AAPPMA de Viviez (12)

AAPPMA de Gouzon (23)

AAPPMA La Sedelle de la Souterraine (23)

AAPPMA de Périgueux (24)

AAPPMA de Bugues (24)

AAPPMA des pêcheurs de la moyenne vallée de la Drôme (26)

AAPPMA La Gaule du Royans (26)

AAPPMA du Bas Salat (31)

AAPPMA de Marignac (31)

AAPPMA La Truite Luchonnaise (31)

AAPPMA de Muret (31),

AAPPMA de Villeneuve-Tolosane (31)

AAPPMA de Castanet-Tolosan (31)

AAPPMA d'Auterive (31)

AAPPMA de Lèguevin (31)

AAPPMA de Saint-Gaudens (31)

AAPPMA de Toulouse (31)

AAPPMA de Saint-Béat (31)

AAPPMA Le Goujon Frontonnais (31)

AAPPMA d'Aurignac (31)

AAPPMA de Carbonne (31)

AAPPMA de Cazères (31)

AAPPMA de la Vallée du Girou (31)

AAPPMA Le goujon du bas Armagnac de Cazaubon (32)

AAPPMA Le Roseau Solomiacais (32)

AAPPMA de l'Union des Pêcheurs d'Entremont (38)

AAPPMA de la Vallée de la Leyre (40)

AAPPMA d'Aire sur Adour (40)

AAPPMA de Bagnac (46)

AAPPMA de Bretenoux (46)

AAPPMA de Cabrerets (46)

AAPPMA de Cahors (46)

AAPPMA de Cajarc (46)

AAPPMA de Carennac (46)

AAPPMA de Castelfranc (46)

AAPPMA de Catus (46)

AAPPMA de Cazals (46)

AAPPMA de Duravel (46)

AAPPMA de Figeac (46)

AAPPMA de Gourdon (46)

AAPPMA de Gramat (46)

AAPPMA du Haut Quercy (46)

AAPPMA de Lacapelle-Marival (46)

AAPPMA de Luzech (46)

AAPPMA de Martel (46)

AAPPMA de Mercues (46)

AAPPMA de Montcuq (46)

AAPPMA de Prayssac (46)

AAPPMA de Puy-Lévèque (46)

AAPPMA des Quatre Routes (46)

AAPPMA de Souillac (46)

AAPPMA de Saint-Géry (46)

AAPPMA de Saint-Sosy (46)

AAPPMA de Veyrac (46)

AAPPMA de Vers (46)

AAPPMA d'Albas (46)

AAPPMA d'Assier (46)

AAPPMA de Mende (48)

AAPPMA de St-Chély d'Apcher (48)

AAPPMA de Guer (56)

AAPPMA de Gourin (56)

AAPPMA de Pontivy (56)

AAPPMA Le Brochet de Basse Vilaine (56)

AAPPMA d'Auzat sur Allier (63)

AAPPMA de Beaulieu (63)

AAPPMA de Giat (63)

AAPPMA de Jumeaux (63)

AAPPMA de La Tour d'Auvergne (63)

AAPPMA La Truite de la Vallée de Chidrac (63)

AAPPMA les Quatre Sources Royat (63)

AAPPMA d'Arudy (64)

AAPPMA de Basurasia Haute Soule (64)

AAPPMA de la Batbielhe (64)

AAPPMA de Bielle et Bilhères (64)

AAPPMA La Gaule Aspoise (64)

AAPPMA La Gaule Baretounaise et des verts (64)

AAPPMA La Gaule Orthezienne (64)

AAPPMA La Gaule Paloise (64)

AAPPMA La Gaule Puyolaise (64)

AAPPMA du Gave d'Oloron (64)

AAPPMA Intercantonale du Bassin de Baïses (64)

AAPPMA de Laruns (64)

AAPPMA de la Nive (64)

AAPPMA de la Nivelle Côte Basque (64)

AAPPMA du Pays de Mixe (64)

AAPPMA du Pays de Soule (64)

AAPPMA Le Pesquit (64)

AAPPMA APRN Association des Propriétaires Riverains des Nives (64)

AAPPMA Amicale des pêcheurs des deux Nestes (65)

AAPPMA La Gaule Louronnaise (65)

AAPPMA des pêcheurs Baroussais (65)

AAPPMA La Gaule Sarrancolinoise (65)

AAPPMA La Gaule Auroise (65)

AAPPMA de la Baïse (65)

AAPPMA des pêcheurs Pyrénéens (65)

AAPPMA La Gaule Bigourdane (65)

AAPPMA des pêcheurs Campanois (65)

AAPPMA du canton de Maubourguet et de la vallée de l'Adour (65)

AAPPMA d'Oursbelille (65)

AAPPMA de Vic Rabastens Montaner (65)

AAPPMA du Val d'Azun (65)

AAPPMA des Cauterésiens (65)

AAPPMA des Lourdais et du Lavedan (65)

AAPPMA des pêcheurs Barégeois (65)

AAPPMA Le Gave (65)

AAPPMA des Pêcheurs du Plateau de Lannemezan (65)

AAPPMA de Céret (66)

AAPPMA de Guiers et Thiers (73)

AAPPMA des Pêcheurs Chambériens (73)

AAPPMA des Pêcheurs du Haut Guiers (73)

AAPPMA La Gaule du Guiers (73)

AAPPMA La Gaule de Saint-Bueil (73)

AAPPMA de Guiers Rhône (73)

AAPPMA La Gaule Niortaise (79)

AAPPMA La Rabote Aucamvilloise (82)

AAPPMA La Pelaude (87)

Gérard Grand, administrateur AAPPMA de Saint-Gaudens (31)

Laurent Burel, président de l'AAPPMA de Saint-Gaudens (31)

Michel Galinier, administrateur de l'Union des Pêcheurs de l'Aude (UPA)

#### **Clubs et collectifs**

Club Mouche d'Auch (32)

Club des Moucheurs du Gévaudan, Florian Caraveo (48)

Club Mouche du Couserans (09)

Club Mouche Périgourdin (24)

Club des Saumoniers

Collectif Clubs Mouche 31

Collectif des Pêcheurs de la région Centre Val de Loire

## Moniteurs guides de pêche

Fédération Française des Moniteurs Guides de Pêche

Alexandre Rodrigues, moniteur guide de pêche professionnel « Fly Fishing Pyrénées », Midi-Pyrénées, Espagne

Angélo Palazzini, moniteur guide de pêche professionnel « Pêche Découverte Sensation », Provence-Alpes-Côte d'Azur

Baptiste Lucius, moniteur guide de pêche professionnel « Pêche et Sens », Hérault, Irlande, Ouébec

Christophe Brusaud, moniteur guide de pêche professionnel « Pyrénées Pêche », Midi-Pyrénées, Espagne

Christophe Pironnié, moniteur de pêche professionnel « Sport de Pêche », Provence Côte d'Azur

Compagnie des Guides de Pêche de Lozère (Président : Stéphane Faudon)

Damien Héran, moniteur guide de pêche professionnel « Pêche Aveyron Emotion »

Ecole de Pêche de la Plaine de Nay (64)

Eric Vincent, moniteur guide de pêche professionnel « Pêche à la mouche en Alsace »

Fabien Caterina, moniteur guide de pêche professionnel « Immersion pêche », Alpes Fabien Mercier, moniteur guide de pêche professionnel « Auvergne Pêche »

Francis Chauvet, moniteur guide de pêche professionnel « Cantal Pêche » Auvergne Jean-Baptiste Radurier, moniteur guide de pêche professionnel « Pêche en Eau Claire » Lozère, Aveyron

Jean-François Hundsbuckler, moniteur guide de pêche professionnel « Alsace Pêche » Julien Katzenfort, moniteur guide de pêche professionnel « Sancy Guidage Pêche » Julien Rochette, moniteur guide de pêche professionnel « Free Fishing 07 », Ardèche, Alpes, Pyrénées catalanes

Lionel Armand, moniteur guide de pêche professionnel« Guide Pêche Pyrénées » Pyrénées, Espagne

Patrick Taillard, moniteur guide de pêche professionnel « Fishing Guide Pêche », Corrèze, Camargue, Pays Basque

Philippe Geneix, directeur technique du magazine de pêche à la mouche « AVOZETTO » et moniteur guide de pêche professionnel

Pierre Comte, moniteur guide de pêche professionnel « Pêche en Auvergne »

Robert Menquet, écrivain halieutique, moniteur guide de pêche professionnel « Pêches d'eaux vives », Pyrénées

Romain Quiles, moniteur guide de pêche professionnel « Ariège Pêche Nature », Pyrénées, Espagne

Sébastien Cabane, moniteur guide de pêche professionnel « Montagne Pêche et Nature » Lozère, Croatie, Irlande

Serge Nervi, moniteur guide de pêche professionnel « Pêche Alpes Découverte Nature » Stéphane Pagès, artisan fabriquant d'article de pêche, moniteur guide de pêche professionnel, « Pêche sur Mesure », Pyrénées

Sylvain Duvinage, Guide de pêche polyvalent et professionnel « Nomades Pêche », Midi Pyrénées, Irlande, Cuba, Colombie Britanique, Patagonie Argentique

Yvon Zill, moniteur guide de pêche professionnel « Basque Country Fishing Guide », Pyrénées, Irlande

## Fabricants et distributeurs d'articles de pêche

Christophe Pacalet, artisan monteur de cannes à pêche (42)

La Cage à Pie, articles de pêche et de chasse à Saint-Gaudens (31)

Liberty Pêche, articles de pêche à Toulouse et Portet-sur-Garonne (31)

Maison Ducos, articles de pêche et de chasse à Mane (31)

Marc Delacoste, créateur de matériel de pêche « Marc Delacoste, pur style truite »

Peerless Bam, marque Française de moulinets pour la pêche (64)

Pierre Sempé, créateur de matériel de pêche « Une autre pêche, Sempé », écrivain halieutique, moniteur guide de pêche professionnel, Pyrénées, Norvège, Mongolie Raymond Fernandez, SARL Euro Pêche Chasse 82

#### **Presse**

Magazine national « Carnassiers Magazine »

Magazine national « Carpe Record »

Magazine national « Carpe Scène »

Magazine national « Carpe Starter »

Magazine national « Le pêcheur de France », revue officielle de la Fédération Nationale

Magazine national « Pêche Sportives »

Magazine national « Planète Carnassiers »

Magazine national « Truite Mag »

Magazine téléchargeable « Le Monde de la Truite »

## Réseaux sociaux

www.aappmabasalat.overblog.com

www.atout-pecheur.fr

www.bastienfaure.fr

www.canne-toc-passion.com

www.collectifmouche31.blogspot.fr

www.courbuis.over-blog.com

www.facebook.com/eauxrivieres

www.facebook.com/fousdetoc

www.facebook.com/pecheprotectionchartreuse

www.facebook.com/PhilTocqueur

www.facebook.com/Truitepassion

www.fiquetpeche.blogspot.com

www.frissonshalieutiques.wordpress.com

www.gobages.com

www.guidepechepyrenees.com

www.jcboscher.jimdo.com

www.lacsmontagnesavoie.fr

www.mouchesavoie.wordpress.com

www.natureetpassions.com

www.nicolas65.over-blog.com

www.peche-auvergne.com

www.peche-element-r.fr

www.peche-et-bricolage.over-blog.com

www.peche-et-poissons.fr/videos-photos-truite

www.pecheetrando.com

www.pechesdeauxvives.com

www.pechesempe.wordpress.com

www.pechesurmesure.com

www.pecheur-arias.com

www.toqueur31.blogspot.fr

www.truiteandco.wordpress.com